

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

### UE118 Communication: Animation socioculturelle

Code	SOCM1B18	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Jean-Louis LANGLAIS</b> ( <a href="mailto:jean-louis.langlais@helha.be">jean-louis.langlais@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE permettra à l'étudiant de découvrir le domaine de l'animation socioculturelle via 4 axes :

1. Comprendre les concepts clés de la politique culturelle de la Fédération Wallonie Bruxelles.
2. Connaître les acteurs et les espaces d'action.
3. Concevoir un projet: travail individuel de conception d'un projet d'action culturelle
4. Travail pratique en lien avec une représentation théâtrale.

**Enseignant: Jean-Louis Langlais.**

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions

#### Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

#### Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

#### Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques

#### Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions

### Acquis d'apprentissage visés

**Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.**

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B18A Animation socioculturelle 1 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B18A Animation socioculturelle 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### **Principe général :**

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

#### **Exceptions après délibération du jury :**

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Animation socioculturelle 1			
Code	23_SOCM1B18A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Jean-Louis LANGLAIS</b> ( <a href="mailto:jean-louis.langlais@helha.be">jean-louis.langlais@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE permettra à l'étudiant de découvrir le domaine de l'animation socioculturelle via 4 axes :

1. Comprendre les concepts clés de la politique culturelle de la Fédération Wallonie Bruxelles.
2. Connaître les acteurs et les espaces d'action.
3. Concevoir un projet: travail individuel de conception d'un projet d'action culturelle
4. Travail pratique en lien avec une représentation théâtrale.

Enseignant: Jean-Louis Langlais.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

d'émettre un point de vue structuré sur l'animation culturelle et ses métiers.

Animation socioculturelle : matière générale.

Animer, un groupe, un quartier, un village, une ville, une région, un projet.

L'animateur est un porteur de projet, un concepteur, un organisateur, un médiateur.

Il vise à favoriser, la rencontre, l'exercice de la citoyenneté, la transmission, la création, le vivre ensemble, l'innovation, le changement social et culturel, l'art et la culture, le droit à la culture.

1. Établir une communication professionnelle

Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur- Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue

2. Interagir avec son milieu professionnel - Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels - Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

3. Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable - Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

4. Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture - Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) du domaine du secteur culturel tel que défini par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture

5. Informer, sensibiliser dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture - Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### Axe1:

- .L'animateur socioculturel est un porteur de projet, un concepteur, un organisateur, un médiateur.
- . L'animateur socioculturel vise à favoriser la rencontre, l'exercice de la citoyenneté, la transmission, la création, le vivre ensemble, l'innovation, le changement social et culturel, l'art et la culture, le public et le droit culturel .
- . Connaître son quartier culturel;: animer un groupe, un quartier, un village, une ville, une région, une structure, un projet.

##### Axe 2

Nous aborderons les concepts clés de la politique culturelle de la Fédération Wallonie Bruxelles.

- . L'Education permanente
- . Les Centres culturels.
- .Les Maisons de Jeunes
- .Les pratiques artistiques en amateur
- .Le Cinéma
- .Les arts de la scène :
  - La diffusion: les tournées arts et vie
  - La création: théâtre, danse , musique, arts de la rue , le théâtre et chansons jeune public
- .La lecture publique
- .Les musées et l'oeuvre d'art.

##### Axe 3: travail pratique

1. Travail sur le projet d'une action culturelle.

Le travail individuel demandé fera partie intégrante du cours et fera l'objet d'une évaluation régulière programmée à chaque cours.

2. Travail de synthèse sur la lecture de la représentation théâtrale.

3 Visionnement du spectacle le Mythe de Frankenstein par la compagnie La Karyatide ( **présence obligatoire**)

#### Démarches d'apprentissage

- . Cours théoriques.
- . Recherches et travaux écrits.

Présentation PowerPoint

Notes et documentation postées sur Connected

Visionnement de documents reportages culturels.

**La présence au cours est vivement souhaitée.**

Accompagnement personnalisé de l'enseignant pour les étudiants qui en font la demande.

Une approche de terrain permet de compléter l'approche théorique, via l'organisation d'une semaine dite professionnelle et interdisciplinaire (février 2020 **présence obligatoire**) : rencontre de professionnels, analyse de situations précises, travail en équipe.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Rappel de la matière vue au cours précédent. Approche interactive et participative .

Accompagnement personnalisé de l'enseignant pour les étudiants qui en font la demande.

#### Sources et références

Abécédaire des arts et de la culture : Christian Ruby - Culture & société

Le théâtre à travers les âges : Magali Wiéner - Castor doc

La lecture du spectacle théâtral : Louise Vigeant - Mondia

L'animation professionnelle. JP AUGUSTIN, JC GILLET. L'Harmarttan.

Communauté Bruxelles Wallonie. Quelles politiques culturelles? A. DEWASSEIGE. Quorum.  
 Éducation populaire et puissance d'agir. C. MAUREL. L'Hamarttan.  
 Une nouvelle utopie culturelle en marche ? J. HURSTEL. L'Attribut.  
 Enjeux de la créativité. Réflexions et Perspectives. Fédération Wallonie Bruxelles.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports :

Note de cours

Présentation Powerpoint

Références :

Sites internet

Matériel média

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**Q1 -Q 2** : 80 % des points pour le cours d'AS bloc 1\* et 20 % des points pour la semaine professionnelle (travaux)\*\*.

**\* 80 points sur 100 pour le cours d'AS bloc 1 sont répartis comme suit : 40 points pour le travail de synthèse et 40 points pour l'examen écrit. Le travail de synthèse est programmé au Q 1. L'examen écrit est quant à lui programmé au Q 2.**

**Q 3** : 80 % des points pour le cours d'AS bloc 1 \* : examen écrit et 20 % des points de l'évaluation de la semaine professionnelle sont reporté.

**\* Examen écrit de seconde session : 80 points sur 100 pour le cours d'AS bloc 1**

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20	Trv	20
Période d'évaluation	Trv	40	Exe	40	Exe	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

**(\*\*) Q 2 La participation à la semaine professionnelle est obligatoire.**

Elle donnera lieu à une évaluation à hauteur de 20% de la note globale des activités d'apprentissage "métier" impliquées dans la semaine professionnelle : UE118, UE119 et UE121.

Il s'agit d'une note globale, identique pour chaque AA.

La note des évaluations liées à la semaine professionnelle est d'office reportée au Q3.

L'évaluation de la semaine professionnelle est non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).